

<http://www.ujfp.org/spip.php?article1416>



Lettre de M. Daniel Lévyne, membre du Bureau National de l'UJFP à Madame Alliot-Marie Garde des Sceaux



- BDS - Les actions BDS -
Date de mise en ligne : vendredi 26 février 2010

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

En tant que militant juif pour une juste paix et pour l'égalité des droits en Palestine, je me permets de vous faire remarquer que vos assertions sont erronées, voir mensongères...

Paris, le 25 février 2010

Madame la Ministre,

Vous avez déclaré récemment :

« Je n'accepte pas que des personnes, responsables associatifs, politiques ou simples citoyens, appellent au boycott de produits au motif qu'ils sont kasher ou qu'ils proviennent d'Israël. Je souhaite que le parquet fasse preuve de davantage de sévérité à ce sujet. J'ai donc adressé une circulaire aux parquets généraux, leur demandant d'identifier et de signaler tous les actes de provocation à la discrimination. J'entends que tous les auteurs d'actes soient poursuivis dès qu'ils auront été identifiés et notamment quand les appels auront été faits sur Internet »

En tant que militant juif pour une juste paix et pour l'égalité des droits en Palestine, je me permets de vous faire remarquer que vos assertions sont erronées, voir mensongères, puisque les initiateurs de la campagne BDS n'ont en aucune façon appelé au boycott des produits kasher. Je vous mets au défi de prouver le contraire. Il s'agit simplement de faire pression sur les autorités israéliennes pour qu'elles se conforment au droit international en respectant en particulier les résolutions de l'ONU en établissant un boycott économique, culturel et sportif, en demandant le désinvestissement des entreprises qui investissent illégalement dans les territoires occupés et des sanctions contre cet Etat criminel en s'appuyant notamment sur le rapport Goldstone. Pour plus de précisions, voir le site : www.bdsfrance.org. Vous vous rendrez compte alors j'espère que c'est bien l'Etat israélien qui « provoque à la discrimination » par sa politique à l'égard du peuple palestinien. Les associations partie prenantes de la campagne BDS , dont l'UJFP (Union Juive Française pour la Paix) dont je suis membre ne font que s'opposer pacifiquement à cette même « discrimination »

Ce qui aggrave votre propos, c'est que vous associez la critique que nous estimons légitime d'une politique à une hostilité à un groupe humain pratiquant une religion. Ce faisant vous tendez à faire croire, comme Mr Prasquier président du CRIF que les juifs dans leur ensemble soutiennent l'iniquité de cette politique. Ainsi par cet amalgame scandaleux vous apportez de l'eau au moulin de cet antisémitisme que vous prétendez combattre.

Pourtant vous n'êtes pas sans savoir que de nombreuses voies juives et non des moindres s'élèvent chaque jour contre la prétention du CRIF à représenter tous les juifs tout en soutenant inconditionnellement la politique israélienne, aussi criminelle à l'égard des palestiniens que suicidaire pour les juifs, parce que voulant les enfermer dans une logique de guerre continue et de déni du droit.

Madame, rappelez-vous cet exhortation du premier ministre israélien de l'époque, Ariel Sharon au juifs français à partir de France immédiatement devant un prétendu déferlement de l'antisémitisme. Pensez-vous sérieusement que la France soit devenu si « antisémite » que l'on ne puisse lutter contre ce racisme et que la seule solution soit de la quitter pour soi-disant « retourner » dans « notre pays » comme le pense l'Agence juive, organe du gouvernement israélien ?

Pour ma part, de mon histoire familiale (petit fils de déporté qui n'est jamais revenu des camps d'exterminations nazis) comme de ma culture juive je tire un enseignement de profonde révolte contre l'injustice et de solidarité avec les opprimés. Et je suis d'autant plus révolté lorsque cette injustice est perpétrée en mon nom.

J'ai boycotté, je boycotte et je boycotterais Israël tant que cet Etat foule aux pieds les droits humains. J'estime de plus que c'est la meilleure façon de lutter contre ces amalgames de nature antisémite qu'hélas vous propagez. Mais puisque vous estimez que ce boycott est condamnable, je demande à être jugé ainsi que vous le souhaitez, comme Sakina devant les tribunaux de la République.

Recevez, madame, l'assurance à la fois de mon attachement à la Justice de la République que vous représentez et de ma profonde indignation suscitée par votre déclaration.

Daniel Lévyne